

dédaigné par les uns, répudié par les autres a bientôt fait naufrage et je doute que quel qu'un puisse en trouver des débris à la convention annoncée pour l'automne prochain.

Je ne veux pas maintenant insister sur la division désespérante qui existe aujourd'hui dans les conseils de nos bons amis de l'opposition. Leur chef a été éloquent hier quand il a exposé une politique d'assistance à la mère patrie et de défense pour le Canada.

A peine avait-il repris son siège que son lieutenant dans la province de Québec (M. Monk) se levait et se disait indigné de n'avoir pas été consulté sur la politique qu'il convenait d'adopter à cet égard.

Ballotté par les vents qui soufflent tantôt de l'est, tantôt de l'ouest, avec un équipage qui ne s'entend ni sur la route à suivre, ni sur le commandement, comme un navire désarmé, sans boussole et vaguant à l'aventure dans le brouillard, le parti conservateur n'est certes pas en état de tenir la mer et il ne serait pas sûr de confier les destinées du pays à une pareille épave.

Sans vouloir poser au prophète, je prévois ce qui va arriver. J'ai tout lieu de croire que l'opposition se prépare, pour la prochaine élection à soulever les préjugés, dans la province de Québec, contre le Gouvernement, et plus particulièrement contre l'honorable premier ministre, sur cette même question de la défense navale. Le gouvernement libéral et ses fidèles partisans seront accusés d'avoir trahi les intérêts du Canada, en général, et surtout les intérêts des Canadiens-français de la province de Québec en entraînant ce pays dans le tourbillon du militarisme.

D'un autre côté, je prévois également les arguments dont on se servira dans certaines autres provinces. Là on prétendra que le Gouvernement n'étant pas allé assez loin dans sa politique de défense navale doit être chassé du pouvoir comme indigne de la confiance des contribuables de ce pays.

Dans ces circonstances le peuple canadien fera bien de se rallier à ses véritables amis, de donner son appui aux hommes qui ont gouverné le pays avec patriotisme et dévouement et qui, par le talent et la droiture se sont montrés à la hauteur de la tâche difficile qu'ils ont si bien accomplie.

Aujourd'hui comme hier, le Gouvernement est en présence de problèmes qui intéressent l'avenir de ce pays. Leur solution exige de l'entente dans la direction et de la régularité dans l'administration, du courage et du dévouement dans l'exécution. Où trouverons-nous ces conditions essentielles, si ce n'est dans le cabinet qui nous en a donné des preuves si éclatantes depuis treize ans, et qui, en dépit des agissements d'une opposition irrémédiablement divisée, s'appête à régler dans un esprit d'union et de patriotisme une des questions les plus vitales pour la nation canadienne.

M. THOMAS CHISHOLM (Huron-est) : Nous avons entendu aujourd'hui deux discours éloquents et étudiés, par des partisans du Gouvernement. L'honorable député d'Hochelaga (M. Rivet) a porté de graves accusations contre l'ancien parti conservateur, mais je crois qu'il est possible de découvrir certains points faibles dans son argumentation. Il semble avoir dirigé ses plus vigoureuses attaques contre des hommes qui ne sont plus membres de cette Chambre, des hommes disparus de la scène de ce monde, qui sont sortis du Parlement pour n'y plus revenir. Je suis d'avis qu'il faut toujours dire du bien des morts. Quant aux conservateurs à l'égard desquels on s'est montré si sévère ce soir, je ne crois pas qu'il y en ait une demi-douzaine qui soient encore dans la vie publique.

Le gouvernement conservateur auquel on a reproché tant de choses est descendu du pouvoir en 1896, et ceux qui le composaient ne peuvent ressusciter. S'ils étaient ici, si l'un d'entre eux pouvait se lever à ma place, je suis certain que toutes les accusations dont on les accable seraient bien vite réduites à néant. Je considère qu'il n'est pas courageux de s'attaquer à des disparus dans l'impossibilité de se défendre et je ne crois pas utile d'entrer dans plus de détails sur ce point.

Les deux derniers orateurs qui nous ont apporté beaucoup de renseignements et dont les remarques ont été habilement présentées me paraissent quelque peu en défaut sous le rapport de la comptabilité. L'honorable député d'Oxford-sud (M. Schell), parlant de la dette publique, a prétendu que le gouvernement conservateur, dès le début de la Confédération s'est trouvé en présence de certaines obligations. Mais il a négligé de dire qu'aux termes mêmes de l'Acte d'Union, le gouvernement du jour était tenu d'assumer certaines obligations. Il lui fallait prendre à sa charge \$109,000,000 représentant les dettes des différentes provinces confédérées. Cette dette est mise sur le compte du gouvernement conservateur, mais elle ne pouvait pas être évitée.

Il fallait aussi construire l'Intercolonial, comme une des conditions de la Confédération; les Provinces maritimes ne consentirent à en faire partie qu'à la condition que ce chemin de fer serait construit. Le gouvernement conservateur du jour le construisit, et il coûta \$50,000,000 au pays. Personne ne peut lui reprocher d'avoir tenu les engagements qui avaient été pris.

La Colombie-Anglaise est aussi entrée dans la Confédération avec l'entente que le chemin de fer du Pacifique-Canadien serait construit jusqu'au littoral du Pacifique. Le gouvernement conservateur exécuta également cette partie du contrat. Cette entreprise a coûté au pays \$62,000,000, mais on ne peut pas raisonnablement en faire un